



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accises

Question écrite n° 32326

## Texte de la question

M. Vincent Feltesse attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions avancées par le rapport du professeur Michel Reynaud remis le 7 juin 2013 à la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, par l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie et par le Haut conseil du financement de la protection sociale. En effet, la Fédération des organismes de défense et de gestion des AOC de Gironde s'inquiète de l'éventuel relèvement de la fiscalité sur l'alcool avec un passage à une taxation suivant le degrés d'alcool contenu, sans distinction des produits taxés et sur une remise en cause des politiques de santé publique, basée sur un système prohibitionniste et non plus sur la responsabilité des consommateurs. Il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement sur cette modification de la fiscalité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Feltesse](#)

**Circonscription :** Gironde (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32326

**Rubrique :** Contributions indirectes

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 juillet 2013](#), page 7308

**Question retirée le :** 6 mai 2014 (Fin de mandat)